

Le 27 septembre 2018

Inauguration des deux parcs éoliens d'Aulnois-Fossieux et de Malaucourt-sur-Seille (57)

Didier Lhuillier, directeur général de CNR et Ralf Grass, président d'energieTEAM ont inauguré ce jeudi 27 septembre le parc éolien d'Aulnois-sur-Seille et Fossieux et celui de Malaucourt-sur-Seille, en présence des maires des trois communes, des élus du territoire, des entreprises qui ont œuvré sur le chantier et de tous les habitants de ces communes. Ces parcs représentent à eux deux une puissance de 31,2 MW et devraient produire 75 millions de KWh ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité de 24 000 personnes.

Les habitants des trois communes étaient venus nombreux pour assister à l'inauguration des deux parcs voisins d'Aulnois-sur-Seille – Fossieux et de Malaucourt-sur-Seille. L'occasion de découvrir l'intérieur des éoliennes Nordex et d'obtenir des informations sur les parcs dont ils sont les riverains.

Le parc d'Aulnois-sur-Seille et de Fossieux

Le premier parc, celui d'Aulnois-sur-Seille et Fossieux se dessine sur deux lignes parallèles à plus de 1,3 km des premières habitations des communes d'Aulnois-sur-Seille et de Fossieux et s'intègre en symétrie du bois de la Grande Faulx. Il est composé de 8 éoliennes de 150 mètres de hauteur en bout de pale et d'une puissance unitaire de 2,4 MW, soit 19,2 MW de puissance totale. Ce parc devrait produire 45 millions de KWh ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité de plus de 14 000 personnes.

Le projet a débuté par une délibération favorable des deux conseils municipaux puis par une concertation avec les élus du territoire et les habitants : des permanences publiques ont été organisées en mairies de Fossieux et d'Aulnois-sur-Seille pour informer la population et répondre à ses interrogations, en présence des élus du territoire. Puis, les procédures administratives se sont suivies : permis de construire, faisabilité du réseau électrique, enquête publique et passage en commission départementale des sites avant d'obtenir l'autorisation d'exploiter.

Le parc de Malaucourt-sur-Seille

En extension du parc d'Aulnois-sur-Seille, le parc de Malaucourt-sur-Seille se positionne devant le bois de la Grande Faulx, une zone propice au développement de l'éolien. Situé à plus de 900 mètres des premières habitations, le parc est composé de 5 éoliennes, d'une puissance de 2,4 MW qui devraient produire annuellement 30 millions de KWh, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 10 000 personnes. Le projet a débuté en septembre 2013 par une délibération favorable du conseil municipal et des permanences publiques l'année suivante. Et les procédures administratives ont abouti à une autorisation d'exploiter en janvier 2017.

Les entreprises du secteur au travail

Pendant les travaux des deux parcs, les entreprises de la région ont été mises à contribution : l'entreprise MULLER TP (57) est intervenue la première pour décaper, terrasser la voirie et traiter le sol. Puis l'entreprise Eiffage (54) pour le génie civil. L'entreprise Bouygues a effectué les tranchées dans lesquelles sont enterrés les câbles qui acheminent l'électricité. Les employés de NORDEX, le constructeur, ont procédé au montage des éoliennes, en mai 2017 pour le parc d'Aulnois puis en décembre 2017 pour celui de Malaucourt-sur-Seille.

Un arbre pour les riverains pour lutter contre le réchauffement climatique

Toujours dans un souci de satisfaire les habitants riverains de leurs parcs, CNR et energieTEAM ont invité pendant l'inauguration tous les habitants qui le souhaitent à s'inscrire pour recevoir un arbre (frêne, charme, merisier, cerisier) pour améliorer leur cadre de vie et lutter contre le réchauffement climatique. Les bulletins d'inscription ont été remis lors de l'inauguration et seront disponibles en mairie jusqu'au 15 novembre.

Les retombées économiques pour le territoire et les habitants

En plus des retombées économiques dont ont bénéficié les entreprises locales et régionales en lien avec les études, la construction et aussi l'exploitation, certaines éoliennes étant implantées sur les terrains communaux, les trois communes percevront un loyer annuel pour ces éoliennes qui viendra s'ajouter aux retombées fiscales reversées annuellement pour chaque parc (foncier bâti, IFR, CFE et CVAE) aux communes, à la communauté de communes, au département et à la région. Ces retombées permettront de financer des projets de développement pour ces communes et ces collectivités.

EnergieTEAM 3e exploitant éolien français

Depuis 2002, energieTEAM, entreprise française, développe, construit et exploite des parcs éoliens dans le Nord, l'Est et l'Ouest de la France. Avec 69 parcs en exploitation en France, 354 éoliennes, 801 MW de puissance installée, energieTEAM est classé 3^e exploitant éolien français après ENGIE et EDF. Elle emploie aujourd'hui près de 70 salariés. EnergieTEAM et CNR sont partenaires depuis 2007 pour le développement de l'éolien dans le Nord et l'Ouest de la France.

CNR, 1^{er} producteur d'énergies exclusivement renouvelables

La Compagnie nationale du Rhône est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Elle produit plus de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. CNR est engagée depuis 2003 dans le développement des énergies éoliennes et photovoltaïques, au-delà de sa mission historique de producteur d'hydroélectricité.

Acteur de premier plan de la transition énergétique, CNR met la concertation au cœur de sa stratégie de développement. Grâce à des partenariats étroits et le partage de la richesse créée avec les territoires, CNR ambitionne demain, la concrétisation de nouveaux projets, la modernisation de parcs éoliens existants (« repowering ») ou encore de nouvelles acquisitions d'installations.

CNR dispose à ce jour de 45 parcs et 562 MW de puissance installée en éolien à l'échelle du territoire français.